



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 199-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.300

Déposée le : 13.09.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Remund (Mittelhäusern, Les Verts) (porte-parole)
von Arx (Schliern b. Köniz, pvl)
Rothenbühler (Lauperswil, Le Centre)
Führer-Wyss (Burgistein, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Mise à jour de la stratégie d'adaptation du canton de Berne aux changements climatiques

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'adapter le rapport de fond sur la stratégie d'adaptation à l'état actuel des connaissances scientifiques sur les crues et les sécheresses ;
2. de mettre à jour la stratégie d'adaptation en ce qui concerne les risques de sécheresse pour l'agriculture ;
3. de développer des stratégies d'action pour gérer la concession ou le prélèvement dans les cours d'eau en cas de pénuries d'eau ;
4. d'évaluer la stratégie d'adaptation en ce qui concerne les risques de crue au vu des inondations de l'été 2021 et de la mettre à jour.

Développement :

Le programme national de recherche du National Centre for Climate Services (NCCS) Hydro-CH2018¹ qui s'est achevé début 2021 a dévoilé de nouveaux éléments sur les risques de sécheresse en Suisse.

Jusqu'à présent, on estimait qu'il y avait suffisamment d'eau pour l'agriculture le long de l'Aar. Les récentes études montrent que le Seeland en particulier présente des risques accrus de sécheresse et que la fréquence des pénuries d'eau est appelée à croître. Il faut partir du principe que

¹ Projets de recherche Hydro-CH2018 ([admin.ch](https://www.admin.ch))

les lacs naturels (lacs de Brienz, Thoune et Bienne) ne suffiront pas toujours à compenser les manques et que le prélèvement dans les cours d'eau devra être limité.

Le rapport de fond sur la stratégie d'adaptation du canton de Berne aux changements climatiques de 2010² fait état de risques de sécheresse, mais uniquement de façon très générale et circonscrite à certains lieux. Cela ne correspond plus à l'état des connaissances en 2021. La stratégie d'action concernant l'attribution de concessions pour le prélèvement d'eau doit être repensée afin que les droits d'eau puissent être attribués de façon équitable.

La stratégie d'adaptation doit en outre être mise à jour en ce qui concerne les risques de crue, en se basant en particulier sur les inondations de l'été 2021.

Destinataires

– Grand Conseil

² https://www.be.ch/portal/de/veroeffentlichungen/publikationen.assetref/dam/documents/VOL/AUE/de/um/aue_um_adaptationsstrategie_klimawan-del_grundlagenbericht_d.PDF (en allemand)